4° 1790

FRC 13429 A

Case FRC 14691

DISCOURS

PRONONCÉ, le samedi 26 Février, à la Séance publique de la SOCIÉTÉ POPULAIRE des Amis de la Constitution, en présence de MM. les Electeurs du Département de Rhône et Loire, par le Citoyen BILLEMAZ, Président du Comité central, et imprimé par ordre de ladite Société.

Feliciter vivit qui liberè vivit.

LA Nature travaille long-temps et pendant des siecles, dans ses laboratoires souterrains, pour préparer et élaborer ces mines précieuses qu'elle offre enfin à l'homme pour son usage en ajoutant à ses jouissances.

C'est ainsi que depuis la renaissance des lettres, la philosophie, la philantrhopie, les bons esprits, la haine de la servitude et du despotisme, le mépris pour le fanatisme et les superstitions, les réflexions des sages, ont préparé le moment prospere qui nous offre la jouissance prochaine des droits imprescriptibles de la nature, si long-temps inconnus, si long-temps outragés.

THE NEWBERRY LIBRARY

Oui, Messieurs, les bons auteurs, les gens de lettres ont préparé la révolution par leurs écrits; ils l'ont même prédite en cent endroits.

Voltaire, Jean-Jacques, l'abbé Raynal, l'abbé Mably, le roi de Prusse, Le Mercier, Helvetius, l'observateur Anglois, M. Prost-de-Royer, notre concitoyen, dans son Dictionnaire de Jurisprudence, tous ont annoncé les événements dont nous sommes les témoins et les acteurs : des circonstances heureuses, ménagées par la Providence, en ont hâté l'époque et assuré le succès.

Il s'est trouvé parmi nos représentants des hommes nourris dans les principes des auteurs que je viens de vous citer : animés d'un saint zele pour leur patrie, disons mieux, pour l'humanité, ils ont eu le courage patriotique de sacrifier leurs intérêts personnels, l'énergie de franchir les préjugés et les distinctions chimériques jusqu'ici en honneur, pour saisir habilement le seul moment que la destinée nous offroit pour rentrer dans nos droits et nous faire redevenir hommes.

Ces apôtres de la liberté ont su donner de l'énergie et du courage au vulgaire de nos représentants, qui sans eux n'auroient su faire le bien qu'à demi, n'auroient élevé que des barrieres foibles et fragiles qui auroient été

bientôt renversées. Il falloit de ces ames fermes, de ces génies élevés qui, comme l'aigle, osent franchir les nuages et affronter le soleil : il n'en falloit pas moins pour combattre avec avantage la double aristocratie coalisée pour prolonger notre asservissement.

Laissons les détracteurs scruter la vie privée de ceux qui se sont distingués dans l'assemblée nationale, par leur patriotisme et leurs lumieres : les tracasseries de famille, toujours mal éclaircies, ne regardent que la famille ; les bienfaits publics intéressent tout le monde. En attendant que nous puissions leur élever des trophées, consacrons-leur en dans nos cœurs.

A peine ces citoyens généreux eurent-ils posé les premieres bases de l'édifice immortel qu'ils ont élevé à la liberté, que le despotisme vit ce qu'il en avoit à craindre : la noblesse et le clergé se réunissent à lui (leur cause étoit commune) ; ils font un nouvel effort, et cet effort se réduit à compromettre le monarque qu'ils étoient en possession de flatter et de tromper. L'appareil imposant du trône manque son effet : alors ils appellent à leurs secours des mercenaires enrégimentés, que les rois entretiennent aux dépens de leurs peuples, bien plus pour les asservir que pour les défendre.

La consigne des officiers généraux étoit en peu de mots. « Dissipez, leur dit-on, cette » assemblée qui nous fatigue, et qui ose mon- » trer une énergie que nous ne lui supposions » pas lorsque nous l'avons convoquée. Bientôt » elle en viendra à nous prouver qu'elle a » raison ; et nous ne voulons pas qu'on nous » prouve. Portez le fer et la flamme dans cette » capitale, à laquelle elle est adossée, qui » se déclare en sa faveur. Teints du sang de » ses habitants, vous courrez dans les pro- » vinces, en faisant porter devant vous les » têtes ensanglantées des principaux députés. » Vous maintiendrez la soumission par la » terreur et le meurtre : qu'importe le plus » ou le moins de sang versé. »

Tout étoit prêt ; on alloit frapper : des batteries combinées à Montmartre et à la Bastille, alloient, par leur feu croisé, embraser les maisons, tandis que le soldat égorgeroit les citoyens.

Les Parisiens voyant la foudre et le glaive suspendus sur leurs têtes, s'animerent tous du même esprit et de la même énergie : tout citoyen fut pour la premiere fois soldat. Ce sexe foible et timide, qui jusqu'ici, sur-tout dans Paris, sembloit fait pour la mollesse et les plaisirs, donna l'exemple du courage et

du dévouement. En moins de temps que cette séance n'en tiendra, les Invalides furent pris en présence d'un camp de quatre mille hommes. La Bastille, cette forteresse élevée pour perpétuer notre esclavage, fut détruite. Ces énormes tours qui reposoient depuis une suite de siecles sur un sol souillé par l'oppression, furent démantelées malgré les foudres meurtrieres qui défendoient les approches de cet antre odieux. Les cinquante mille soldats assemblés pour nous égorger et river les fers de ceux qui auroient échappés au carnage, se dissipperent ou devinrent patriotes, et offrirent de tourner leurs armes contre ceux qui leur commandoient le crime sacrilege d'asservir leur patrie.

L'assemblée nationale commença alors à avoir une consistance plus assurée ; mais accroupie encore sur les marches du trône, elle étoit dans un état de paralysie qui gênoit tous ses mouvements. Ce n'étoit que dans Paris qu'elle pouvoit développer son activité en s'environnant de cet esprit vivifiant, de cette masse de forces et de lumieres réunies que la capitale lui offroit.

Les Parisiens vinrent encore à son secours pour la seconder dans le bien qu'elle vouloit nous faire. C'étoient les mêmes hommes qui,

dans le même jour avoient pris les Invalides et la Bastille en présence d'une armée formidable. Le cri de ralliement avoit changé, le courage étoit le même. Au lieu de ces mots : *A la Bastille*, on entendit ceux-ci : *A Versailles.* Ils y accourent et amenent dans Paris, séjour de ses ancêtres, le roi et sa famille, et lui disent : *Nous nous chargeons de la garde de votre personne ; nous prenons sur nous la conservation de vos précieux jours.* Et dirent à l'assemblée nationale : *Continuez l'édifice de notre bonheur, nous protégerons vos travaux.*

Le roi détrompé, n'écoutant plus que son cœur, rendit justice à la loyauté du peuple françois. Il conçoit qu'il est plus beau de régner sur un peuple libre que sur des esclaves. Il dépose les attributs de la royauté pour se parer de ceux du pere de famille. Dégagé de tout faste étranger, décoré de ses vertus, il ne tarda pas à venir au milieu de nos représentants ; il leur dit : Je suis roi-citoyen ; j'accepte le nom de *Restaurateur de la liberté françoise.* Je ne l'ai pas crée cette liberté, mais je la sanctionne ; je sanctionnerai de même toutes les loix que vous ferez dans votre sagesse, et je me charge de leur exécution.

Cette apparition du roi dans l'Assemblée Nationale différoit un peu de celle du 23 juin précédent.

Le 23 juin il arriva traîné dans un magnifique char, par de superbes coursiers, précédé de tout le faste et l'imposant de sa maison militaire.

Le 4 février il s'y rendit à pied environné de son amour pour les François, dont il n'étoit plus le despote, mais le roi.

Le 23 juin il se plaça sur un trône élevé qui dominoit l'assemblée.

Le 4 février il avoit un fauteuil parallele à celui du président des représentants de la nation.

Le 23 juin il étoit armé de la verge du despotisme.

Le 4 février c'étoit un pere qui venoit visiter sa famille.

Le 23 juin il vint casser les décrets de l'assemblée nationale.

Le 4 février il vint pour ratifier et sanctionner le tout, excepté sa déclaration éphémere du 23 juin, qui étoit tombée dans l'oubli, comme mille autres qu'on lui avoit surpsises, et dont on a oublié jusqu'aux titres.

Le 23 juin la noblesse et le clergé jouirent de distinctions marquées et humiliantes pour les autres.

Le 4 février tous les députés étoient égaux, parce que tous étoient des hommes et des François.

Le 23 juin le roi parut céder quelque chose pour se réserver le tout.

Le 4 février il se borna au pouvoir exécutif, il reconnut que la nation ne pouvoit être gouvernée que par les loix qu'elle auroit faites elle-même.

Le 23 juin il prétendit qu'il tenoit sa couronne de Dieu et de son épée.

Le 4 février il abandonna cet adage ridicule, propagé par des prêtres qui y avoient intérêt, pour reconnoître qu'il la tenoit de la nation ; il lui en fit hommage.

Le 23 juin il déclara qu'il persisteroit dans ses volontés.

Le 4 février il adopta celles de la nation, et dit qu'il éléveroit le dauphin dans les principes constitutionnels.

Le 23 juin il ordonna aux députés de se retirer.

Le 4 février il les invita à continuer leurs travaux, leur recommanda toute la célérité possible pour le bonheur de l'empire françois, dont le sien ne pouvoit être séparé.

Le 23 juin un morne silence accompagnoit sa retraite.

Le 4 février un peuple immense suivoit ses pas en le comblant de louanges et de bénédictions.

Le 23 juin il étoit accompagné par sa maison militaire et précédé de quelques oiseaux de proie.

Le 4 février il l'étoit par une députation nombreuse de l'assemblée nationale : ils trouverent à la porte du Louvre la reine et le dauphin ; la mere étoit parée des couleurs de la nation et l'enfant de l'uniforme national : les applaudissements qu'elle reçut valoient bien la satisfaction mensongere qu'elle éprouva sur le balcon de Versailles, le 23 juin, en voyant revenir son époux de l'assemblée, qu'il avoit laissée dans la consternation.

Le 23 juin se termina à Versailles par une sédition et des désordres.

Le 4 février les cris de vive le roi se répétèrent dans tout Paris, et sans autre ordre que celui de la joie et la satifaction : toute la ville fut illuminée en même-temps dans tous les quartiers.

C'est depuis ce moment, mes chers concitoyens, que nous avons une patrie ; c'est depuis ce moment que nous sommes vraiment libres, à un anneau près que nous portons encore à une jambe, mais que nous ne tarderons pas de faire disparoître.

Nous n'obéissons qu'aux loix, et les loix sont notre ouvrage ; les juges qui sont chargés

de l'application sont de notre choix ; la simonie judiciaire , dont la France seule donnoit l'exemple scandaleux , est détruite.

Laissons parler les détracteurs , ceux que les préjugés d'état égarent , ceux qui jugent la révolution à travers leurs intérêts : leurs propos, leurs sarcasmes dégoûtants ne font que frapper l'air ; ils ne changeront rien au nouvel ordre de choses : il est immuable , si nous sommes sages , notre bonheur est dans nos mains et peut-être celui de l'univers qui a les yeux ouverts sur nous : les nations font des vœux pour la prospérité de nos travaux ; elles s'intéressent à nos succès , elles ont l'inquiétude de l'intérêt sur la question de savoir si nous soutiendrons ce que nous avons si heureusement commencé. Notre réputation de légéreté autorise leurs doutes ; effaçons ce ridicule par notre constance et notre fermeté , et lorsque les peuples esclaves qui nous environnent auront brisé leurs chaînes , ils diront : Ce furent les François qui nous en donnerent l'exemple.

Plaignons les peres de famille qui perdent leur état ; ayons de l'indulgence pour eux : la plainte est naturelle à la douleur. Nous ne pouvons peut-être sans injustice exiger qu'ils fassent de grands sacrifices sans se plaindre.

Tous ne mettent pas le même prix à une liberté qui leur impose des sacrifices douloureux. S'il me convenoit de vous parler de moi, je vous dirois que je suis le confesseur imperturbable de la liberté, et que j'en suis aussi le martyr : cependant on ne m'amenera jamais à conclure que la révolution soit un mal, parce que je me trouve lésé. Ferme dans mes principes, qui datent de bien loin avant la révolution, j'aurai le courage d'être son apologiste dans Lyon comme je l'étois dans la capitale ; et je continuerai à braver la nombreuse cohorte des détracteurs qui m'ont voué une haine, qu'ils exhalent sans cesse dans leurs propos, dans leurs écrits.

Les gens haineux et passionnés par intérêt ou par principes, ne sont pas les seuls adversaires qu'on ait à combattre : vous trouvez, sur-tout dans Lyon, de ces gens bornés qui n'ont que des vues étroites, qui discutent sans cesse des faits individuels ; ils ne savent pas se placer à la hauteur du bien général, pour découvrir le bien particulier, comme il faut s'élever sur une montagne pour bien apprécier ce qui nous environne : avec ces gens-là, les patriotes, comme les premiers chrétiens, courent l'événement d'être dévoré par des bêtes.

On rencontre aussi souvent de ces hommes

qui ne manquent ni de justesse dans l'esprit, ni de droiture dans les sentiments, et auxquels on ne sauroit cependant inspirer un amour sincere de la liberté : ils se tiennent sans cesse en garde contre les idées simples et naturelles ; les opinions générales ne plaisent pas à leur amour-propre ; ils craignent de compromettre leur dignité en partageant l'émotion publique ; ils n'ont des yeux que pour voir ce qu'ils ont toujours vu ; leur raison resserrée dans des bornes étroites ne peut s'élever aux grands principes d'ordre et de justice ; leur conscience est sans cesse timorée de tous les pouvoirs qu'on attribue au peuple ; le présent les attriste, l'avenir les glace d'effroi ; les inconvénients s'accumulent sous leurs yeux ; les avantages ne les frappent jamais, tant les préjugés, tirés de ce qui nous environne et de nos anciennes habitudes, ont d'empire. Mieux vaut se trouver avec les ennemis de la révolution : ils sont moins décourageant que ces prophetes de malheur. Dites-leur avec Séneque : « Rien n'est si pernicieux que de marcher » servilement sur les traces de ceux qui nous » ont précédés ; et l'on ne peut que s'égarer, » quand on préfere l'aveugle routine au rai- » sonnement. »

On vous dira peut-être pour vous séduire,

mes chers concitoyens : Voyez combien de rouages l'assemblée nationale a été obligée de créer pour mettre la constitution en mouvement : des municipalités, des districts, des départements, des juges de paix, des tribunaux de districts, des jurés.

Répondez avec la confiance du vrai : Nous avons de moins des intendants et leurs subdélégués, des grands conseils, des parlements, des chambres des comptes, des cours des aides, des chambres ardentes, des commissions, des bureux de finances, des élections, des traites et foraines, des maîtrises, des prévôtés, châtellenies, vigueries, bailliages, sénéchaussées, juges-mages, juges de seigneurs, des officialités, des métropoles, des primaties, et des juges *ad apostolos*.

Nous aurons de moins des douanes dans l'intérieur du royaume ; nous aurons de moins le livre rouge, répertoire abominable, teint du sang des françois, qui a offert à nos yeux étonnés l'histoire scandaleuse des déprédations de nos finances ; le registre couvert de la peau des malheureux qu'on écorchoit, qui contenoit les détails des dilapidations du trésor public, et dont le dernier feuillet à remplir étoit consacré à prouver la nécessité de la banqueroute de l'état.

Nous aurons de moins le régime féodal, et la main-morte ; la terre la mieux cultivée et la plus productible sera dorénavant la plus noble : nous ne connoîtrons plus les droits de francs-fiefs ; nos économies seront employées à l'acquittement des redevances ci-devant non rachetables : les droits sur les échanges sont supprimés ; les propriétaires pourront réunir leurs héritages : le clergé, en possédant les deux tiers des biens, ne percevra plus la dîme sur les biens des autres : nous ne connoissons plus les vœux contre nature, imaginés par le fanatisme, sanctionnés par la paresse et l'égoïsme. Les Druïdes sacrifioient dans leurs sombres forêts des victimes humaines à leurs dieux fantastiques ; ils les supposoient cruels, parce qu'ils l'étoient eux-mêmes ; et nous, nous avions la cruauté de carcerer un sexe innocent et aimable et de le frapper de stérilité. Etions-nous plus sages qu'eux ? Non. Nous avions seulement changé de folie ; des mensonges accrédités en vieillissant avoient transmis jusqu'à ce siecle éclairé les opinions absurdes des siecles barbares : elles viennent de s'évanouir devant la raison ; elle ne tardera pas à obtenir un triomphe complet. La justice, premier attribut de la divinité, devant comme elle se trouver par-tout, nous sera rendue

par des juges que nous choisissons nous-mêmes, par des juges qui ne l'ayant pas achetée en gros, n'auront pas le droit de la vendre en détail. Le mot odieux de privilege a disparu, et l'impôt sera également réparti à raison des facultés et des propriétés : la gabelle ne nous privera plus d'un des plus grands bienfaits de la nature. Ils sont détruits ces péages élevés à chaque pas pour soumettre à des taxes tous nos mouvements. L'avidité avoit tendu ses filets à chaque pont, à chaque écluse, à chaque mesure ; l'industrie se débattoit envain sous les efforts d'une multitude d'oiseaux de proie, appellés buralistes, receveurs, péagers ; elle n'échappoit qu'en laissant une partie de sa dépouille : et comme à chaque pas la même scène se renouvelloit, elle arrivoit enfin expirante aux termes de son voyage. Ils ne sont plus ces droits de talonnage, minage, bichenage, levage, coponage, cartelage, siage, aunage, étalage, et tant d'autres sous des noms aussi barbares que leur origine ; ils sont effacés de la nomenclature féodale, avec les corvées et toutes distinctions de supériorité et puissance résultantes du régime féodal.

Nous ne serons plus assujettis à cette milice humiliante, dîme levée sur nos générations

par le despotisme, comme en quelques endroits le clergé la levoit sur nos animaux.

Les travaux de l'assemblée nationale seront couronnés par la création d'une éducation réglée sur les principes de la constitution. Le despotisme a régné par l'ignorance et la superstition. Les hommes sont comme les terres, les plus cultivées sont les meilleures.

L'hypocrisie et le fanatisme crient sans cesse que la religion est en danger. Quoi! la religion seroit en danger, parce que le clergé ne formera plus impolitiquement un état dans l'état; parce que nous ne payerons plus un honteux tribut à un prêtre Italien; parce que les foudres du vatican, dont l'amorce étoit depuis long-temps humectée, cesseront d'être redoutables; parce que nos pasteurs auront désormais besoin de s'environner de l'estime publique, parce que nos prélats ne jouiront plus d'une opulence scandaleuse; parce que nos évêques seront tenus à la résidence et ne s'éloigneront plus de leurs dioceses, dans la crainte peut-être de scandaliser leurs diocésains par leur conduite; parce qu'ils ne se feront plus appellés *monseigneurs* en prêchant l'humilité, si tant est qu'ils prêchoient. Les abus seront retranchés, et la religion ramenée à ses premiers principes deviendra plus sainte, plus

respectable, plus auguste. Concitoyens, répondez à ceux qui feindront de déplorer la perte de la religion, ce que le chancelier l'Hôpital répondit au cardinal de Lorraine dans les états de 1560 : De quelle religion parlez-vous, répliqua l'homme d'état ? est-ce de la vôtre ? dans ce cas la France ne fera pas une grande perte. Ajoutez : La religion, fille du ciel, est à l'abri des coups des impies. Jesus-Christ a dit que les portes de l'enfer ne prévaudroient jamais contre elle ; avec un tel garant nous n'avons rien à craindre : *Tanto custode, securi.*

Pour vous ébranler, mes chers concitoyens, on ira peut-être jusqu'à mettre sous vos yeux le sang que coûte la révolution ; on vous parlera de ses victimes, on en exagérera le nombre ; on vous fera juger la révolution par les événements malheureux dont elle a été l'occasion; on feindra de ne pas voir qu'elles ont presque toutes été provoquées par l'aristocratie, qu'elle fait même encore de nouveaux efforts dans les provinces méridionales. On tirera un rideau trompeur sur ses entreprises criminelles, sur ses projets sanguinaires : on vous masquera même le camp de Jalès ; on vous taira sur-tout qu'on n'a pas renoncé à porter le trouble dans votre ville, qu'on

fait dans le moment de nouveaux efforts, de nouvelles tentatives, malgré le peu de succès de celles qu'ils ont faites, et que vous avez déjouées par votre vigilance et votre sagesse. Ils feront semblant de ne pas voir qu'une nation accablée sous le joug de l'oppression et de l'esclavage n'a pu rompre ses chaînes sans fracas.

Répondez avec le ton de l'énergie : La révolution coûte moins de sang que la moindre des guerres que nous avons essuyées depuis un siecle : les guerres, ces calamités publiques qui entraînoient toutes les autres à leur suite, n'avoient souvent d'autres motifs que l'ambition et les tracasseries subalternes des bureaux ministériels ; et pour en citer un exemple moderne parmi mille autres, qui seroient aussi concluants, la bataille de Fontenoy ne mit-elle pas la patrie en danger sans objet utile pour elle ? Le nombre des morts dont le camp fut couvert après cette sanglante journée, où les destinées de la France et de l'Angleterre furent balancées, ne quadruple-t-il pas le nombre de ceux dont vous feignez de regretter la perte.

Combien n'allons-nous pas épargner de sang par le sage décret qui interdit aux François toute guerre offensive ! par ce décret immor-

tel, que l'on croiroit avoir été fait à Philadelphie, nous nous sommes imposé la loi d'être justes et humains : nous forcerons ainsi nos voisins à le devenir, et nous arrêterons l'effusion du sang humain qui ensanglantoit périodiquement la moitié de l'Europe. Quand nous n'aurions que ce décret à opposer à nos détracteurs, nous aurions sur eux un grand avantage : par lui seul nous avons des droits à la protection du ciel et à la bénédiction des hommes.

Vous qui déplorez sans cesse nos calamités, ouvrez nos annales ! voyez les François s'égorger pendant des siecles pour des questions théologiques que personne n'entendoit et qui sont tombées dans le mépris, avec les noms de ceux qui figuroient à la tête des partis. Toutes les pages de notre déplorable histoire sont-elles autres choses que des scenes de brigandage, de carnage et d'horreur ? ne vous semble-t-il pas voir par-tout les tigres et les léopards aux prises ? et lorsque lassée de ses longs malheurs, la France enfin veut y mettre un terme ; lorsqu'elle veut mettre à profit les méditations et les leçons des philosophes publicistes, qui lui ont fait honneur par leurs écrits immortels, les ennemis d'une révolution, qui fera époque dans les annales

du monde, voudroient nous faire regretter nos fers, en paroissant s'attendrir sur la perte d'un sang dont ils ont eux-mêmes provoqué l'effusion. Le général Paoli, en passant par la France, dans ces derniers temps, pour retourner dans sa patrie, s'est écrié : Que les François sont beaux depuis qu'ils sont libres ! Et nous, mes chers concitoyens, écrions-nous : Qu'ils sont hideux les détracteurs de la constitution !

Cette constitution sainte est fondée sur les principes de l'égalité, de l'équité et de l'humanité : elle rend l'homme à la dignité de son être ; elle rétablit les droits imprescriptibles de la nature, si long-temps méconnus, si long-temps outragés. Bon Jean-Jacques ! toi que je ne lis jamais sans sensibilité, permets que j'évoque tes manes : que ton ombre fugitive favorise cette assemblée de sa présence ; nous lui dirons : Jouis de ton ouvrage ; goûtes tes succès. Tes maximes, tes leçons ont fructifié ; nous leur rendons hommage en les mettant à profit. Notre bonheur est ton ouvrage ; qu'il soit la récompense de ton cœur aimant. A peine les bûchers qui consumerent tes ouvrages immortels ont-ils été éteints, que déjà on éleve des trophées à ta mémoire ; on te dresse des autels où l'on brûle l'encens de l'admiration,

du patriotisme et de la reconnoissance ; et pour apothéose, on lit ce passage de ton Émile : *Il n'y a de caracteres ineffaçables que ceux qu'imprime la nature ; et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs.*

Le Contrat social du philosophe Genevois, le grand catéchisme des publicistes, a été souvent consulté par nos législateurs. La constitution lui doit beaucoup. Cette constitution consiste dans la distinction des trois pouvoirs, le législatif, l'exécutif, le judiciaire. Le pouvoir législatif exercé en entier par nos représentants ; le pouvoir exécutif remis sans partage entre les mains du roi ; le pouvoir judiciaire exercé par des juges que nous choisissons nous-mêmes : voilà les trois grands rouages qui font mouvoir tout le mécanisme de notre gouvernement. Le mouvement en est simple, grand, majestueux. Ce gouvernement semble être le premier instinct de la nature ; il est cependant l'effort de la raison perfectionnée.

L'objet de nos assemblées est de l'étudier, de concourir à sa prospérité, et de combattre les efforts de ceux qui voudroient l'anéantir.

Ce Discours ne comporte pas un détail complet de tous les avantages qui résultent des décrets de l'assemblée nationale : nous les

parcourrons séparément dans nos séances ; nous nous pénétrerons de leur esprit ; nous apprendrons à en apprécier les avantages ; nous nous affermirons dans les dispositions louables qui nous ont réunis.

Que ceux qui en ont d'opposées, que ceux qui regrettent les oignons d'Egyte, se retirent dans ce moment : leur présence seroit, parmi nous, un mensonge sacrilege. Nous n'admettons que des citoyens dévoués à la patrie et prêts à verser leur sang pour le maintien de la constitution ; des citoyens qui font profession d'obéir aux loix et de respecter les magistrats. Nous serons libres, mais nous le serons sagement. C'est ainsi que nous enleverons à nos ennemis le petit avantage de dire, en citant nos égarements : *Voyez ce que c'est que la liberté !*

Citoyens que nous avons appelés à composer le corps électoral, pénétrez-vous de l'importance du choix du pasteur que vous allez placer sur notre siége métropolitain : un choix aristocrate, ou ridicule, sera le triomphe de nos ennemis. Voulez-vous les réduire au silence ? placez-y la vertu. Vous êtes ses amis : vous ne méconnoîtrez pas ses traits. Méprisez les écrits systématiques des deux partis : laissez-les se disputer à quel ordre appartenoient

les décombres d'un bâtiment mal construit, qui depuis long-temps tombe en ruine. Donnez-nous un philosophe préparé à tous les événements ; donnez-nous un homme ferme, qui sache imposer silence à des gens qui depuis des siecles se disputent sans s'entendre. Un paysan Breton vouloit un évêque qui ne fût pas prêtre : celui que vous nommerez, le sera nécessairement, parce qu'il sera un sage.

Bientôt vous aurez des choix non moins importants à faire, vous aurez à renouveller l'assemblée nationale.

Lors de la premiere nomination, il étoit difficile de bien choisir les ouvriers : on ignoroit le genre de travail qui leur étoit confié. Cette fois vous connoîtrez leur tache et leurs devoirs : cette connoissance sera la mesure des talents et des vertus que vous exigerez de ceux qui réuniront vos suffrages : vous leur donnerez la mission d'aller consolider l'ouvrage de leur prédécesseurs, de le réparer en quelques endroits foibles, et de mettre enfin la derniere main à notre bonheur.

A LYON, De l'Imprimerie de LOUIS CUTTY, Place et Maison de la Charité.